



ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT

transport et logistique

Programme d'**accompagnement des entreprises** pour la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** dans leurs activités de **transport et logistique**

CHARGEURS



Les chargeurs s'engagent



COMMISSIONNAIRES
DE TRANSPORT



Les commissionnaires s'engagent



TRANSPORTEURS
DE MARCHANDISES
ET GROSSISTES



Objectif CO₂
Les transporteurs s'engagent



TRANSPORTEURS
DE VOYAGEURS



Objectif CO₂
Les transporteurs s'engagent



Les acteurs de la chaîne logistique, chargeurs, commissionnaires de transport, grossistes, transporteurs de marchandises et de voyageurs s'engagent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter les polluants atmosphériques.

Leur démarche volontaire et proactive **contribue chaque jour à améliorer notre environnement et la qualité de l'air.**

UN PROGRAMME GLOBAL



Dans sa Stratégie Nationale Bas Carbone, **la France vise la neutralité carbone à l'horizon 2050**. Pour faire face à ce défi, le secteur du transport doit parvenir à baisser – d'ici 2050 – ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 70% par rapport à 2013.

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement intègre les **chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs dans une démarche globale**, soutenue par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles du secteur.

▪ une dynamique de filière

La convergence des objectifs des acteurs du transport et de la chaîne logistique facilite la mise en œuvre de solutions concrètes et **crée une synergie vertueuse en faveur du climat**.



Exemples d'interactions entre les acteurs de la filière

▪ un engagement et un accompagnement sur trois ans

L'ENTREPRISE

S'engage dans un **plan d'actions** sur 3 ans pour réduire ses émissions de GES.



D'un **accompagnement** adapté à ses besoins

BÉNÉFICIE



D'une **méthodologie** éprouvée pour piloter ses actions



D'**outils opérationnels** pour évaluer ses émissions



“
**UNE APPROCHE
STRUCTURÉE**”

Avec le label **Objectif CO₂**, nous répondons aux attentes de nos clients et prospects qui s'intéressent à la réduction de nos émissions polluantes. L'équilibre des **enjeux économiques, humains et environnementaux** sont les clefs du transport de demain et les outils du programme viennent consolider notre démarche RSE.

Philippe de Clermont-Tonnerre
Groupe Star's Service

DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES



Par ses dispositifs dédiés, le programme **apporte les solutions adaptées aux besoins de chaque acteur** (chargeur, commissionnaire, transporteur de marchandises, transporteur de voyageurs, grossiste).

▪ des plans d'actions sur-mesure

CHARGEURS

FRET 21
Les chargeurs s'engagent

FRET21 accompagne les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordres pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur démarche RSE.

4 axes d'actions :

- Taux de chargement
- Distance parcourue
- Moyens de transport
- Achats responsables

COMMISSIONNAIRES

EVcom
Les commissionnaires s'engagent

EVcom donne les outils et l'accompagnement nécessaire aux commissionnaires pour agir avec leurs partenaires transport en faveur de l'environnement.

4 axes d'actions :

- Flotte propre
- Achats transport
- Collaboration clients
- Démarche RSE

TRANSPORTEURS
MARCHANDISES, VOYAGEURS, GROSSISTES

Objectif CO₂
Les transporteurs s'engagent

Objectif CO₂ soutient les transporteurs routiers dans leur démarche de réduction d'émissions de GES et de polluants atmosphériques.

4 axes d'actions :

- Véhicules
- Carburant
- Conducteurs
- Organisation des transports

▪ une reconnaissance de la performance



LE LABEL OBJECTIF CO₂ valorise les résultats obtenus par les transporteurs



Le label Objectif CO₂ est la reconnaissance d'un **niveau de performance énergétique et environnementale** élevé pour les transporteurs routiers les plus vertueux.

Son attribution est certifiée sur la base d'un audit préalable externe durant lequel sont vérifiées la fiabilité des données et le niveau de performance de l'activité par rapport au référentiel HBEFA.

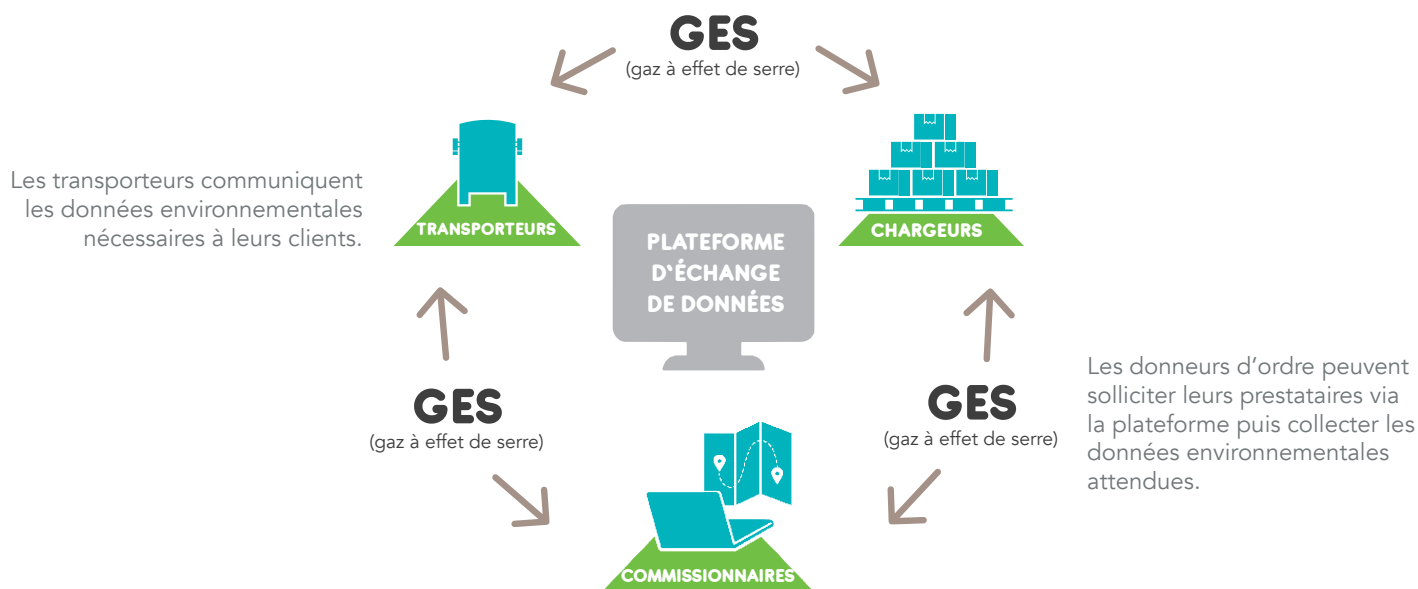
Reconnu par les professionnels du secteur, le label devient un critère de sélection pour les donneurs d'ordre sensibilisés ou engagés dans le cadre des dispositifs FRET21 et EVcom.

Critères d'éligibilité à consulter sur www.eve-transport-logistique.fr

UNE PLATEFORME COMMUNE

Echange de données environnementales

Une plateforme d'échange de données **facilite la transmission et la récupération de données environnementales** entre transporteurs et donneurs d'ordre. Ces informations sont essentielles notamment dans le cadre du décret « Information GES des prestations de transport ».



Solution gratuite et garantissant la confidentialité des données.
Dates de disponibilité sur www.eve-transport-logistique.fr



UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère chargé des Transports, l'ADEME et les organisations professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) s'engagent ensemble pour promouvoir le programme. Eco CO2 assure au nom de l'ADEME l'animation du programme et l'accompagnement technique des entreprises.

Pour les transporteurs et commissionnaires :

- Les Organisations Professionnelles (CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) sensibilisent et informent toutes les entreprises de transport au programme ;
- Les chargés de mission régionaux d'Eco CO2 accompagnent techniquement les entreprises qui s'engagent dans les dispositifs Objectif CO₂ et EVcom.

Pour les chargeurs :

- L'AUTF sensibilise et informe les entreprises chargeurs et suit leurs engagements dans le dispositif FRET21 ; elle s'appuie notamment sur les fédérations industrielles sectorielles ;
- Les entreprises peuvent bénéficier du support et de l'accompagnement technique de prestataires référencés et d'Eco CO2.

DES BÉNÉFICES CONCRETS



L'engagement volontaire des entreprises dans un des dispositifs du programme leur permet de générer **des impacts positifs et concrets** pour leurs activités et de **valoriser les résultats obtenus** auprès de leurs salariés et de leurs clients.

Réaliser des économies

«Avec la mise en place de la démarche Objectif CO₂, nous avons obtenu une rentabilité immédiate: **25% d'économie** sur la consommation de carburant et réduction de **30% des accidents**. C'est en outre le projet qualité le plus simple que nous ayons eu à gérer dans l'entreprise.»

Pierre GRAS, PDG du groupe Duval-Boucharechas

Séduire de nouveaux clients

«Séduire de nouveaux clients à l'aide de l'engagement Objectif CO₂ est aisé grâce aux **méthodes et pratiques vertueuses** engendrées par la démarche. De plus, les mesures chiffrées, les formations continues, l'optimisation des choix d'organisation et de gestion maîtrisée valorisent l'attitude éco-responsable de l'entreprise auprès des donneurs d'ordres»

Cyril Darbier, Président - Transports Darbier

Compléter sa démarche RSE

«Rejoindre l'initiative FRET21, c'est construire avec nos partenaires des actions concrètes et ambitieuses **en réduisant de près de 10%** l'empreinte carbone liée à notre transport. Outre une source de créativité et d'enthousiasme pour nos équipes, cela fidélise les relations avec notre réseau de transporteurs.»

Faroudja Mellout, responsable transport Orangina Suntory

Renforcer la cohésion d'entreprise

«Le label Objectif CO₂ est un motif de fierté pour notre entreprise et tous les collaborateurs : Il valide nos efforts en matière de lutte contre les GES, il constitue un avantage compétitif sur nos concurrents et nous participons à améliorer l'environnement et la qualité de vie pour tous. **Une démarche positive qui fédère nos salariés** au sein d'une stratégie développement durable, ADN de notre entreprise.»

Philippe PREMAT, PDG Transports PREMAT

Valoriser la profession

« Depuis 2009, l'affichage des émissions de CO₂ Transport a sensibilisé nos collaborateurs, nos clients et nos confrères à l'intérêt de notre démarche de réduction des émissions de CO₂. **Le label a encouragé nos collaborateurs**. Depuis 2012 notre objectif est encore plus ambitieux : un transport totalement neutre en CO₂ et en particules fines »

João LOPES, Directeur du Groupe MENDY



LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE S'ENGAGENT

**+ de 1 500
entreprises**

déjà engagées

**+ de 230 000
véhicules**

soit 30% de
la flotte française

**1,3 million
de tonnes
de CO₂**

évités
chaque année



Rejoignez les entreprises engagées !

Contribuons ensemble à la lutte contre le changement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Ref: ademe_ecoco21903GEN



CONTACTEZ-NOUS

téléphone : 09 72 11 60 68
contact@eve-transport-logistique.fr
www.eve-transport-logistique.fr

L'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF), porteurs du programme, bénéficient du soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère chargé des Transports. Ce programme est financé par TOTAL Marketing France dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Eco CO2 assure, au nom de l'ADEME, la coordination, l'animation et l'accompagnement technique du programme.



avec l'appui de
eco CO₂

LA MOBILITÉ EST EN NOUS